

ORDRE DU JOUR

CONSEIL MUNICIPAL du 10 JANVIER 2017

Le Conseil Municipal approuve-t-il le compte rendu du Conseil Municipal du 6 décembre 2016 ?

1° - **REFUS DU TRANSFERT DU PLAN LOCAL D'URBANISME À LA NOUVELLE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES** :

La question avait déjà été évoquée lors du Conseil Municipal du 8 novembre 2016 où vous aviez refusé le transfert.

Cette décision ne devait être prise qu'à partir du 26 décembre 2016.

Êtes-vous d'accord pour entériner cette décision à la date du 10 janvier 2017.

2° - **VOTE DES REPRÉSENTANTS À LA NOUVELLE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MAINE SAOSNOIS** :

Les statuts de la nouvelle communauté de communes ont pris effet au 1^{er} janvier 2017.

MAINE SAOSNOIS
7, Henri Coutard
72260 Marolles-les-Braults

78 membres

La Commune de Marolles-les-Braults qui comptait 10 conseillers communautaires se retrouve avec 4 représentants qui doivent être élus par le Conseil Municipal parmi les 10.

Cette élection se fait par scrutin de liste.

Une liste a pour l'instant été déposée :

- *Jean-Michel LEFEBVRE, Maire*
- *Claude MAUDUIT, Maire Adjoint*
- *Christelle DERROYE, Maire Adjoint*
- *Christian JONCHERAY, Maire Adjoint*

Y-a-t-il d'autres personnes qui souhaiteraient se présenter ? – (vote)

3° - **RADAR PÉDAGOGIQUE – ROUTE DE DANGEUL** :

Le radar a été positionné au niveau du pont de la Malherbe.

Qu'en pensez-vous ?

Peut-on le fixer définitivement ?

7° - **TERRAIN DE M. DOMINIQUE ROYER**

8° - **CONVENTIONS AVEC LE SERVICE INSTRUCTEUR URBANISME DE LA COMMUNE DE MAROLLES-LES-BRAULTS SUITE À LA FIN DE LA MISE À DISPOSITION DE LA DDT :**

Communes concernées :

- Courgains,
- Meurcé,
- Mézières-sur-Ponthouin,
- Monhoudou
- René

9° - **LECTURE EN SÉANCE DE LA LETTRE DE M. BILHEUX (Conciliateur) :**

10° - **BOÎTE À IDÉES :**

Lecture en séance des courriers signés.

11° - **QUESTIONS DIVERSES :**